

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Genomic DNA ULS Labeling Kit, Part Number 5190-0419

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	: Genomic DNA ULS Labeling Kit, Part Number 5190-0419		
Réf. (kit chimique)	: 5190-0419		
Référence	: Agilent-CGHblock	5190-0421	
	ULS-Cyanine3	LK019G	
	ULS-Cyanine5	LK020G	
	10X Labeling Solution	LK017D	

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	: <input checked="" type="checkbox"/> Réactif analytique. L'article suivant est aussi inclus dans ce kit: SP0005K. (Aucune Fiche de Donnée de Sécurité nécessaire.)		
	<input checked="" type="checkbox"/> Agilent-CGHblock	0.75 ml	
	ULS-Cyanine3	0.0125 ml	
	ULS-Cyanine5	0.0125 ml	
	10X Labeling Solution	0.1 ml	
Utilisations non recommandées	: Aucun connu.		

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit	: Agilent-CGHblock	Mélange
	ULS-Cyanine3	Mélange
	ULS-Cyanine5	Mélange
	10X Labeling Solution	Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Agilent-CGHblock

H315	CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE	Catégorie 2
H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Catégorie 2

ULS-Cyanine3

H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Catégorie 2
H360D	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	Catégorie 1B

ULS-Cyanine5

H319	LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE	Catégorie 2
H360D	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION	Catégorie 1B

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Agilent-CGHblock	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
ULS-Cyanine3	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
ULS-Cyanine5	Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.
10X Labeling Solution	Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Composants de toxicité inconnue	: Agilent-CGHblock	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 1 - 10%
		Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10%
	ULS-Cyanine3	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 1 - 10%
		Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10%
	ULS-Cyanine5	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 1 - 10%
		Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10%
	10X Labeling Solution	Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité orale aiguë inconnue : 1 - 10%
		Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10%
Composants d'écotoxicité inconnue	: Agilent-CGHblock	Contient 2.5 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue
	ULS-Cyanine3	Contient 5 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue
	ULS-Cyanine5	Contient 5 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Agilent-CGHblock



ULS-Cyanine3



ULS-Cyanine5



Mention d'avertissement	: Agilent-CGHblock	Attention
	ULS-Cyanine3	Danger
	ULS-Cyanine5	Danger
	10X Labeling Solution	Pas de mention d'avertissement.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Mentions de danger	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H360D - Peut nuire au fœtus. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H360D - Peut nuire au fœtus. Aucun effet important ou danger critique connu.
Conseils de prudence		
Prévention	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux ou du visage. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Non applicable.
Intervention	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. Non applicable.
Stockage	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.
Élimination	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Non applicable. P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. Non applicable.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Ingrédients dangereux	: ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5	N, N-diméthylformamide N, N-diméthylformamide
Éléments d'étiquetage supplémentaires	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Non applicable. Réservé aux utilisateurs professionnels. Réservé aux utilisateurs professionnels. Non applicable.
Exigences d'emballages spéciaux		
Avertissement tactile de danger	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Non applicable. Non applicable. Non applicable. Non applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Mélange Mélange Mélange Mélange
-----------------------	---	--

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
Agilent-CGHblock diéthylthiocarbamate de sodium	CE: 205-710-6 CAS: 148-18-5	<3	Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400	ETA [oral] = 1500 mg/kg M [aigu] = 1	[1]
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	CE: 200-679-5 CAS: 68-12-2 Index: 616-001-00-X	≥50 - <55	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360D	ETA [dermique] = 1500 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	[1] [2]

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

<p>ULS-Cyanine5</p> <p>N, N-diméthylformamide</p>	<p>CE: 200-679-5 CAS: 68-12-2 Index: 616-001-00-X</p>	<p>≥50 - <55</p>	<p>Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360D</p>	<p>ETA [dermique] = 1500 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l</p>	<p>[1] [2]</p>
<p>10X Labeling Solution</p> <p>trométamol</p>	<p>CE: 201-064-4 CAS: 77-86-1</p>	<p><10</p>	<p>Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</p>	<p>-</p>	<p>[1]</p>

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

Agilent-CGHblock	[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
ULS-Cyanine3	[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
ULS-Cyanine5	[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
10X Labeling Solution	[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec les yeux	: Agilent-CGHblock	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.
	ULS-Cyanine3	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.
	ULS-Cyanine5	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.
	10X Labeling Solution	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	: Agilent-CGHblock	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de

RUBRIQUE 4: Premiers secours

persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

ULS-Cyanine3

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

ULS-Cyanine5

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

10X Labeling Solution

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau : Agilent-CGHblock

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

ULS-Cyanine3

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

ULS-Cyanine5

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Laver les

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Ingestion

10X Labeling Solution

vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

: Agilent-CGHblock

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

ULS-Cyanine3

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

ULS-Cyanine5

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

10X Labeling Solution

Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Protection des sauveteurs

: Agilent-CGHblock

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

ULS-Cyanine3

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le

RUBRIQUE 4: Premiers secours

ULS-Cyanine5

sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

10X Labeling Solution

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Provoque une irritation cutanée. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux	: Agilent-CGHblock	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	ULS-Cyanine3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.
Inhalation	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
	ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

RUBRIQUE 4: Premiers secours

		10X Labeling Solution	poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	:	Agilent-CGHblock	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
		ULS-Cyanine3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
		ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
Ingestion	:	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.
		Agilent-CGHblock	Aucune donnée spécifique.
		ULS-Cyanine3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
		ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
		10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant	:	Agilent-CGHblock	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
		ULS-Cyanine3	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
		ULS-Cyanine5	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
		10X Labeling Solution	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.
Traitements spécifiques	:	Agilent-CGHblock	Pas de traitement particulier.
		ULS-Cyanine3	Pas de traitement particulier.
		ULS-Cyanine5	Pas de traitement particulier.
		10X Labeling Solution	Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Agilent-CGHblock	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	ULS-Cyanine3	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	ULS-Cyanine5	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
	10X Labeling Solution	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	: Agilent-CGHblock	Aucun connu.
	ULS-Cyanine3	Aucun connu.
	ULS-Cyanine5	Aucun connu.
	10X Labeling Solution	Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange	: Agilent-CGHblock	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	ULS-Cyanine3	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	ULS-Cyanine5	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	10X Labeling Solution	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
Produits de combustion dangereux	: Agilent-CGHblock	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre oxydes de phosphore composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	ULS-Cyanine3	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	ULS-Cyanine5	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	10X Labeling Solution	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote

5.3 Conseils aux pompiers

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Précautions spéciales pour les pompiers	: Agilent-CGHblock	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	ULS-Cyanine3	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	ULS-Cyanine5	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	10X Labeling Solution	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie	: Agilent-CGHblock	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	ULS-Cyanine3	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	ULS-Cyanine5	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	10X Labeling Solution	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	: Agilent-CGHblock	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	ULS-Cyanine3	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

		requis et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	ULS-Cyanine5	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	10X Labeling Solution	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
Pour les secouristes	: Agilent-CGHblock	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	ULS-Cyanine3	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	ULS-Cyanine5	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	10X Labeling Solution	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	: Agilent-CGHblock	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	ULS-Cyanine3	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	ULS-Cyanine5	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	10X Labeling Solution	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Méthodes de nettoyage	: Agilent-CGHblock	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	ULS-Cyanine3	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	ULS-Cyanine5	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	10X Labeling Solution	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
 Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures de protection	: Agilent-CGHblock	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	ULS-Cyanine3	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
	ULS-Cyanine5	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

(voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

10X Labeling Solution

: Agilent-CGHblock

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

ULS-Cyanine3

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

ULS-Cyanine5

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

10X Labeling Solution

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage

: Agilent-CGHblock

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

ULS-Cyanine3

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

ULS-Cyanine5

clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

10X Labeling Solution

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations	: Agilent-CGHblock	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	ULS-Cyanine3	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	ULS-Cyanine5	Applications industrielles, Applications professionnelles.
	10X Labeling Solution	Applications industrielles, Applications professionnelles.
Solutions spécifiques au secteur industriel	: Agilent-CGHblock	Non disponible.
	ULS-Cyanine3	Non disponible.
	ULS-Cyanine5	Non disponible.
	10X Labeling Solution	Non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	Ministère du travail (France, 10/2022). Absorbé par la peau. Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R. 4412-149 du Code du travail) VME: 5 ppm 8 heures. VME: 15 mg/m ³ 8 heures. VLE: 30 mg/m ³ 15 minutes. VLE: 10 ppm 15 minutes.
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	Ministère du travail (France, 10/2022). Absorbé par la peau. Notes: Valeurs limites réglementaires contraignantes (article R.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**4412-149 du Code du travail)**

VME: 5 ppm 8 heures.

VME: 15 mg/m³ 8 heures.VLE: 30 mg/m³ 15 minutes.

VLE: 10 ppm 15 minutes.

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Procédures de surveillance recommandées

Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	DNEL	Long terme Inhalation	6 mg/m ³	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.1 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	DNEL	Long terme Inhalation	6 mg/m ³	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.1 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique
10X Labeling Solution Trométamol	DNEL	Long terme Voie orale	8.3 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	29 mg/m ³	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	83.3 mg/kg bw/jour	Population générale	Systemique
	DNEL	Long terme Inhalation	117.5 mg/m ³	Opérateurs	Systemique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	166.7 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systemique

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle**Mesures d'hygiène**

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.
- Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.
- Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Aspect**

État physique	: Agilent-CGHblock	Liquide.
	ULS-Cyanine3	Liquide. [Clair.]
	ULS-Cyanine5	Liquide.
	10X Labeling Solution	Liquide.
Couleur	: Agilent-CGHblock	Non disponible.
	ULS-Cyanine3	Rose [Pâle]
	ULS-Cyanine5	Bleu. [Pâle]
	10X Labeling Solution	Incolore.
Odeur	: Agilent-CGHblock	Non disponible.
	ULS-Cyanine3	Amine. [Faible]
	ULS-Cyanine5	Amine. [Faible]
	10X Labeling Solution	Inodore.
Seuil olfactif	: Agilent-CGHblock	Non disponible.
	ULS-Cyanine3	Non disponible.
	ULS-Cyanine5	Non disponible.
	10X Labeling Solution	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	: Agilent-CGHblock	Non disponible.
	ULS-Cyanine3	Non disponible.
	ULS-Cyanine5	Non disponible.
	10X Labeling Solution	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Agilent-CGHblock	Non disponible.
	ULS-Cyanine3	Non disponible.
	ULS-Cyanine5	Non disponible.
	10X Labeling Solution	95 à 100°C

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Inflammabilité : Agilent-CGHblock Non applicable.
 ULS-Cyanine3 Non applicable.
 ULS-Cyanine5 Non applicable.
 10X Labeling Solution Non applicable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Point d'éclair :

Nom des composants	Vase clos		Vase ouvert	
	°C	Méthode	°C	Méthode
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	57.5	DIN 51755	-	-
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	57.5	DIN 51755	-	-

Température d'auto-inflammabilité :

Nom des composants	°C	Méthode
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	445	-
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	445	-

Température de décomposition : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

pH : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution 7 à 8

Viscosité : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Solubilité(s) :

Support	Résultat
Agilent-CGHblock eau	Soluble
ULS-Cyanine3 eau	Non soluble
ULS-Cyanine5 eau	Non soluble
10X Labeling Solution eau	Soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Agilent-CGHblock Non applicable.
 ULS-Cyanine3 Non applicable.
 ULS-Cyanine5 Non applicable.
 10X Labeling Solution Non applicable.

Pression de vapeur :

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom des composants	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
Agilent-CGHblock						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
ULS-Cyanine3						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
N, N-diméthylformamide	3.7	0.49	-	-	-	-
ULS-Cyanine5						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
N, N-diméthylformamide	3.7	0.49	-	-	-	-
10X Labeling Solution						
eau	17.5	2.3	-	92.258	12.3	-
trométamol	<0.00075006	<0.0001	-	-	-	-

Taux d'évaporation : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Densité relative : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Densité de vapeur : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Propriétés explosives : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Propriétés comburantes : Agilent-CGHblock Non disponible.
 ULS-Cyanine3 Non disponible.
 ULS-Cyanine5 Non disponible.
 10X Labeling Solution Non disponible.

Caractéristiques particulières

Taille des particules moyenne : Agilent-CGHblock Non applicable.
 ULS-Cyanine3 Non applicable.
 ULS-Cyanine5 Non applicable.
 10X Labeling Solution Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	: Agilent-CGHblock	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
	ULS-Cyanine3	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
	ULS-Cyanine5	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
	10X Labeling Solution	Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	: Agilent-CGHblock	Le produit est stable.
	ULS-Cyanine3	Le produit est stable.
	ULS-Cyanine5	Le produit est stable.
	10X Labeling Solution	Le produit est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: Agilent-CGHblock	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	ULS-Cyanine3	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	ULS-Cyanine5	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
	10X Labeling Solution	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
10.4 Conditions à éviter	: Agilent-CGHblock	Aucune donnée spécifique.
	ULS-Cyanine3	Aucune donnée spécifique.
	ULS-Cyanine5	Aucune donnée spécifique.
	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.
10.5 Matières incompatibles	: Agilent-CGHblock	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
	ULS-Cyanine3	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
	ULS-Cyanine5	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
	10X Labeling Solution	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
10.6 Produits de décomposition dangereux	: Agilent-CGHblock	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	ULS-Cyanine3	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	ULS-Cyanine5	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
	10X Labeling Solution	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Agilent-CGHblock diéthyldithiocarbamate de sodium	DL50 Voie orale	Rat	1500 mg/kg	-
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	CL50 Inhalation Vapeurs CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie orale	Rat Rat Rat	3421 ppm 1948 ppm 4000 mg/kg	1 heures 4 heures -
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	CL50 Inhalation Vapeurs CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie orale	Rat Rat Rat	3421 ppm 1948 ppm 4000 mg/kg	1 heures 4 heures -
10X Labeling Solution Trométamol	DL50 Voie cutanée	Rat	>5000 mg/kg	-

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Agilent-CGHblock Agilent-CGHblock diéthyldithiocarbamate de sodium	150000.0 1500	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A	N/A N/A
ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	N/A 4000	2754.8 1500	N/A N/A	20.2 11	N/A N/A
ULS-Cyanine5 ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	N/A 4000	2754.8 1500	N/A N/A	20.2 11	N/A N/A

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	100 %	-
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	100 %	-
10X Labeling Solution Trométamol	Peau - Irritant moyen Peau - Irritant puissant	Lapin Lapin	- -	25 % 500 mg	- -

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Agilent-CGHblock	Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.
ULS-Cyanine3	Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.
ULS-Cyanine5	Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.
10X Labeling Solution	Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau	Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Provoque une irritation cutanée. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec les yeux	Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation	Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
	ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3	Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
	ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette
	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec la peau	: Agilent-CGHblock	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
	ULS-Cyanine3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids foetal réduit augmentation de la mortalité foetale malformations du squelette
	ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids foetal réduit augmentation de la mortalité foetale malformations du squelette
	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.
Contact avec les yeux	: Agilent-CGHblock	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	ULS-Cyanine3	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	ULS-Cyanine5	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
	10X Labeling Solution	Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Agilent-CGHblock
ULS-Cyanine3
ULS-Cyanine5
10X Labeling Solution
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Agilent-CGHblock
ULS-Cyanine3
ULS-Cyanine5
10X Labeling Solution
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Agilent-CGHblock
ULS-Cyanine3
ULS-Cyanine5
10X Labeling Solution
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.
Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Toxicité pour la reproduction	: Agilent-CGHblock	Aucun effet important ou danger critique connu.
	ULS-Cyanine3	Peut nuire au foetus.
	ULS-Cyanine5	Peut nuire au foetus.
	10X Labeling Solution	Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Agilent-CGHblock diéthylthiocarbamate de sodium	Aiguë CE50 1400 µg/l Eau douce	Algues - <i>Chlorella pyrenoidosa</i>	96 heures
	Aiguë CL50 910 µg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 6900 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Poecilia reticulata</i>	96 heures
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	Aiguë CE50 4500 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 >100000 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Crangon crangon</i> - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 7100000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Lepomis macrochirus</i> - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	96 heures
	Chronique NOEC 1500 mg/l Eau douce Chronique NOEC 0.1 ml/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i> - Embryon	21 jours 30 jours
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	Aiguë CE50 4500 mg/l Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i>	48 heures
	Aiguë CL50 >100000 µg/l Eau de mer	Crustacés - <i>Crangon crangon</i> - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 7100000 µg/l Eau douce	Poisson - <i>Lepomis macrochirus</i> - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	96 heures
	Chronique NOEC 1500 mg/l Eau douce Chronique NOEC 0.1 ml/L Eau douce	Daphnie - <i>Daphnia magna</i> Poisson - <i>Oncorhynchus mykiss</i> - Embryon	21 jours 30 jours
10X Labeling Solution Trométamol	Aiguë CE50 >980 mg/l Eau douce	Daphnie	48 heures
	Aiguë NOEC 520 mg/l Eau douce	Daphnie	48 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	-	100 % - Facilement - 21 jours	-	-
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	-	100 % - Facilement - 21 jours	-	-
10X Labeling Solution Trométamol	OECD 301F	97.1 % - Facilement - 28 jours	30 mg/l	-

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

	Biodégradabilité facile - Essai de respirométrie manométrique			
--	---	--	--	--

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
Agilent-CGHblock diéthylthiocarbamate de sodium	-	-	Facilement
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	-	-	Facilement
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	-	-	Facilement
10X Labeling Solution 10X Labeling Solution Trométamol	- -	- -	Facilement Facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP _{ow}	FBC	Potentiel
Agilent-CGHblock diéthylthiocarbamate de sodium	-1.1	-	Faible
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	-1.01	0.79	Faible
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	-1.01	0.79	Faible
10X Labeling Solution Trométamol	-2.31	-	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

Informations complémentaires

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO : Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)****Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation****Annexe XIV**

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom des composants	Propriété intrinsèque	Statut	Numéro de référence	Date de révision
ULS-Cyanine3 N,N-Diméthylformamide	Toxique pour la reproduction	Recommandé	ED/169/2012	2/6/2014
ULS-Cyanine5 N,N-Diméthylformamide	Toxique pour la reproduction	Recommandé	ED/169/2012	2/6/2014

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Produit / Nom des composants	Identifiants	Désignation [Utilisation]
Agilent-CGHblock Agilent-CGHblock		3
ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine3		3
N, N-diméthylformamide		30 30 76
ULS-Cyanine5 ULS-Cyanine5		3
N, N-diméthylformamide		30 30 76

Étiquette	: Agilent-CGHblock ULS-Cyanine3 ULS-Cyanine5 10X Labeling Solution	Non applicable. Réservé aux utilisateurs professionnels. Réservé aux utilisateurs professionnels. Non applicable.
------------------	---	--

Autres Réglementations UE**Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)**

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Nom du produit/ composant	Nom de la liste	Nom sur la liste	Classification	Notes
ULS-Cyanine3 N, N-diméthylformamide	Limites d'exposition professionnelle - France	N,N- Diméthylformamide	Repro. R1B	-
ULS-Cyanine5 N, N-diméthylformamide	Limites d'exposition professionnelle - France	N,N- Diméthylformamide	Repro. R1B	-

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 : **ULS-Cyanine3**
N, N-diméthylformamide RG 84

ULS-Cyanine5
N, N-diméthylformamide RG 84

Surveillance médicale renforcée : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

Réglementations Internationales**Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques**

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
DMEL = dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
N/A = Non disponible
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
PNEC = concentration prédite sans effet
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification	Justification
Agilent-CGHblock Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 ULS-Cyanine3 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360D ULS-Cyanine5 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 1B, H360D	Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

Agilent-CGHblock H302 H314 H315 H318 H319 H400 ULS-Cyanine3 H226 H312 H319 H332 H360D ULS-Cyanine5 H226 H312 H319 H332 H360D 10X Labeling Solution H315 H319	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Liquide et vapeurs inflammables. Nocif par contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut nuire au fœtus. Liquide et vapeurs inflammables. Nocif par contact cutané. Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif par inhalation. Peut nuire au fœtus. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
---	--

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Agilent-CGHblock Acute Tox. 4 Aquatic Acute 1 Eye Dam. 1 Eye Irrit. 2 Skin Corr. 1B Skin Irrit. 2 ULS-Cyanine3 Acute Tox. 4 Eye Irrit. 2 Flam. Liq. 3 Repr. 1B ULS-Cyanine5 Acute Tox. 4 Eye Irrit. 2	TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4 TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -
--	---

RUBRIQUE 16: Autres informations

Flam. Liq. 3 Repr. 1B 10X Labeling Solution Eye Irrit. 2 Skin Irrit. 2	Catégorie 2 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 1B LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
---	---

Date d'édition/ Date de révision : 20/03/2024

Date de la précédente édition : 28/04/2021

Version : 6

[Avis au lecteur](#)

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.